

MAIRIE DE LOUVIGNÉ

INFOS.....

Randonnée Pédestre



Au Bois du Tay

Octobre 2001 n° 2

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL : du 11 JUILLET 2001
--

COMMISSION SCOLAIRE

A - Garderie

Considérant les conditions actuelles de fonctionnement et le déficit généré en croissance constante, la commission scolaire propose :

- la suppression de la gratuité pour les tranches horaires matin 8 h 30 - 8 h 50 et soir 16h 30 - 17 h.
- la modification des tarifs à compter du 1er septembre 2001 sur les bases suivantes :

- matin	10,40 F	1,60 €
- soir	6,65 F	1,05 €
- matin et soir	14,30 F	2,20 €

- de reconsidérer ces tarifs après la mise en place des 35 heures pour le personnel de service et d'imputer, le cas échéant, les surcoûts induits ultérieurement.

Le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité moins une abstention.

B - Courrier Inspection Académique

Après consultation sur "l'organisation du temps scolaire", Monsieur l'Inspecteur d'Académie informe le conseil municipal qu'il "donne la possibilité aux conseils d'école ayant émis un avis défavorable sur le transfert des cours du samedi au mercredi, d'avoir un an de réflexion supplémentaire pour envisager cette nouvelle organisation à la rentrée scolaire 2002"

Le Conseil municipal prend acte de décision

COMMISSION VOIRIE

A - Passage piétons tennis

Le devis T.P.A.M. pour le passage piétons à l'angle du tennis prévoit terrassement - empierrement - sablage - pose bordures pour un trottoir de 1,50 m au prix de 12 956 F h.t.

Pour améliorer la sécurité à cet endroit, le Conseil Municipal accepte ce devis.

B - C.R. de Bouge et des Giraudières

Selon la convention présentée par la D.D.E, le montant des travaux s'élève à 51 320 F.

Le Conseil Municipal accepte les termes de cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents à cet effet.

COMMISSION EMBELLISSEMENT

Mairie

Pour gagner en lumière, le Conseil Municipal accepte la proposition de la commission, d'arracher les arbres en bordure de fenêtres dans la cour de la mairie (1 sapin et 2 forsythias)

AFFAIRES DIVERSES

A - Carrefour R.N. 157

Le Conseil Général a transmis la demande à la D.D.E pour études de solutions.

B - Taxe sur les débits de boissons

Le passage à l'euro le 1er janvier 2002 oblige à revoir le tarif applicable pour la taxe sur les débits de boissons.

Considérant que cette taxe n'a pas été modifiée depuis le 29 septembre 1984, le Conseil Municipal décide de fixer le droit simple, pour les licences à consommer sur place de 3 catégorie, à 38 €.

C - Contrats de prêts : conversion euro

Les Collectivités locales peuvent basculer leurs contrats de prêts en euros avant le 1er janvier 2002.

Pour cela des conventions de conversion sont proposées à la signature par chaque organisme bancaire.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir.

D - Randonnées pédestres

Madame TREMBLAY demande quand le circuit de randonnée par la Gaudinière sera possible. Monsieur le Maire répond que l'étude DESCOTTES prépare le dossier pour signature à intervenir et qu'il suit de façon régulière ce dossier.

E - Commission d'appel d'offres

Madame Christine DUBOIS, conseillère municipale, sera nommée Présidente de la Commission d'appel d'offres pour l'ouverture des plis qui doit avoir lieu le 1er août 2001 à 9 heures 30, par arrêté du Maire, en suppléance de celui-ci absent pour congés annuels.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 AOUT 2001

ELECTIONS DES DELEGUES AU SENAT

Après vote au scrutin secret ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés

- Monsieur J.B. LE GALLIOT
- Monsieur S. CRIBIER
- Monsieur J. CL. COQUELIN

délégués suppléants :

- Monsieur Y. GENDRON
- Ma dame A. TREMBLAY
- Monsieur R. BUARD

CARREFOUR R.N. 157

Par courrier en date du 3 juin, Monsieur le Maire attirait l'attention des pouvoirs publics sur l'insécurité ressentie par les usagers qui fréquentent le carrefour de la R.N. 157 et de la R.D. 131. Un courrier réponse de M. le Préfet rappelle les actions entreprises jusqu'à ce jour et conclut ainsi : "A ce jour, les possibilités d'améliorer les conditions de sortie de la R.D. 131 sur la R.N. 157 semblent très limitées sans devoir passer à des investissements lourds, difficiles à mettre en oeuvre et dont l'opportunité doit être évaluée en termes de priorité dans un ensemble d'aménagements du réseau routier national".

Cependant la DDE va poursuivre une étude après la période de congés.

EXONERATION FISCALE TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIETES NON BÂTIES

Le Conseil Municipal, après délibération, décide :

De dégrever, à la charge de la commune, et pendant une période de cinq ans à compter de leurs installation, de 50 % des cotisations de taxe foncière non bâtie dues pour les parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs installés à compter du 1er janvier de la délibération et qui bénéficient de la dotation - de prêts à moyen terme spéciaux prévus par le décret n° 88-176 du 23 février 1998 où d'un C.T.E.

Le dégrèvement des 50 % restant est :

- de droit
- à la charge de l'Etat.

DEMANDE DE CONCOURS A LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT POUR UNE MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Vu le décret n° 2000-257 du 15 mars 2000 relatif à la rémunération des prestations d'ingénierie réalisées au profit de tiers par certains services des ministères de l'équipement et de l'agriculture, Vu l'arrêté interministériel du 20 avril 2000 fixant les taux et les modalités de rémunération des prestations d'ingénierie réalisées au profit de tiers par certains services des ministères de l'équipement et de l'agriculture,

Le Conseil Municipal

- sollicite le concours de la Direction départementale de l'équipement pour assurer la mission de maîtrise d'oeuvre concernant :

Construction d'un parking et aménagement d'un trottoir route de Bazougers

Les caractéristiques de la mission sont définies en annexe à la présente délibération,

REVISION DES TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE ET DU REPAS PERSONNES AGES.

La majoration maximale au titre de l'année scolaire 2001-2002 est limitée à 2 % à compter de la rentrée scolaire 2001 et jusqu'au 31 décembre 2001.

Les nouveaux tarifs s'établiraient comme suit :

Tarif enfant : 17,30 F + 2 % = 17,60 F ou 2,68 €

Tarif personnes âgées : 35,00 F + 2 % = 35,70 F ou 5,44 €

Le Conseil Municipal, après délibérations, décide d'augmenter de 2 % les tarifs des repas comme indiqué ci-dessus à compter du 1er octobre 2001.

CONTRAT AGENT D'ENTRETIEN

Le contrat d'agent d'entretien temporaire arrive à échéance le 15 septembre prochain. Considérant les besoins en main-d'œuvre à court terme (Domaine des Charmes - Terrains de foot, salle des loisirs ..) Il paraît nécessaire de prolonger ce contrat jusqu'au 15 octobre 2001.

Le Conseil Municipal décide de prolonger le contrat jusqu'au 15 octobre 2001.

CHEMINS RURAUX

Suite à la demande formulée lors du précédent conseil, le dossier avance :

- La Petite Gaudinière : signature chez notaire en juillet
- Les autres : en cours de régularisation (problèmes administratifs).

ESPACE -TRI : réponse C.A.L. (Communauté d'agglomération de Laval)

Suite à la demande formulée pour l'espace-tri (brise vue, éclairage, plantations, revêtements) La C.A.L. a donné son accord pour engager les dépenses pour les trois premiers points dès maintenant et en 2002 pour les revêtements.



Direction
Départementale
de l'Équipement

Mayenne

Affaire suivie par :
J.-Yves PAPIN(BF/SR)
☎ 02 43 67 87 50
📎 MaireLouvigne.doc

PREFECTURE DE LA MAYENNE

Laval, le

09 JUL. 2001

Monsieur le maire,

Par lettre du 3 juin dernier, vous avez souhaité attirer à nouveau mon attention sur l'insécurité ressentie par les usagers qui fréquentent le carrefour de la RN 157 avec la RD 131 sur la commune de Louvigné.

En mai 1998, les services de l'Équipement ont réalisé sur la chaussée de la RN 157, en son axe, un dispositif de couleur de part et d'autre du carrefour.

Ce dispositif visait principalement à accroître la vigilance des usagers au droit du carrefour et à y renforcer l'interdiction de dépasser. Dans une moindre mesure, une légère modération de la vitesse était aussi attendue.

L'aménagement a eu un effet très modéré sur les vitesses dans le sens Le Mans - Laval avec un abaissement de 111 à 109 km/h, et il a été sans effet dans le sens Laval - Le Mans avec un maintien à 110 km/h.

La direction départementale de l'Équipement va vous transmettre le détail des mesures de vitesses.

Pour ce qui est de la visibilité, les distances dont disposent les usagers en sortie de la RD 131 sont, avec 325 m côté Laval et 330 m côté Le Mans, nettement supérieures aux 244 m minimum requis pour les vitesses pratiquées sur la RN 157.

L'insécurité est perçue par les usagers de la RD 131 plus particulièrement aux heures de pointes de trafic où les espaces pour s'insérer sur la RN 157, ou pour la traverser, sont relativement réduits. Cette perception est renforcée par le nombre d'échanges ayant lieu au carrefour, les 2 branches de la RD 131 drainant près de 1 200 véhicules par jour.

A ce jour, les possibilités d'améliorer les conditions de sortie de la RD 131 sur la RN 157 semblent très limitées sans devoir passer à des investissements lourds, difficiles à mettre en œuvre et dont l'opportunité doit être évaluée en termes de priorité dans un ensemble d'aménagements du réseau routier national.

Cependant la direction départementale de l'Équipement, va poursuivre l'évaluation du fonctionnement du carrefour en étudiant plus particulièrement les différents mouvements d'échanges.

Les comptages des mouvements d'échanges, pour être significatifs, seront effectués après la période de congés d'été.

Veillez agréer, monsieur le maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le préfet

Pierre de BOUSQUET

Monsieur le maire
mairie
6, place St Martin
53210 Louvigné

CLASSEMENT DES MAISONS FLEURIES

1^{ère} catégorie : avec jardin visible de la rue

1	Fauchard	Claude
2	Lapierre	Yves
3	Terrier	J. Yves
4	Legay	J. Claude
5	Moussay	Jean
6	Fourny	Michel
7	Breton	Roger
8	Leloup	Sylvain
9	Legrand	Daniel
10	Blot	Roland
11	Leduc	J. Louis
12	Pailleux	Albert
13	Bréhin	Patrick
14	Bouchard	Charlie
15	Deligeon	Sylvain
16	Falelavaki	Jacques
17	Mouetaux	Stéphane
18	Mallet	Fabrice
19	Huchet	Denis

Hors concours Planchenault

3^{ème} catégorie : avec fenêtres et murs

1	Legendre	Madeleine
2	Ménard	Paul
3	Rousseau	Louis
4	Peu	Georges
5	Rabot	Jacqueline
6	Collet	Odette
7	Guedon	Joël
8	Bescher	Colette
9	Marteau	Charles

Hors concours : Gutter Jackie

6^{ème} catégorie : commerces et artisans

1	Aux vieux Pressoir
2	Menuiserie Huchedé
3	Bar Tabac Chez Colette
4	Artisan Peintre Bouttier

HORAIRES : TRANSPORTS S.T.A.O

LIGNE 3 STE-SUZANNE - VAIGES - LAVAL

Jours de circulation	L*	L	Sa.	MMe JV	LMMe JV	LMMe JV	LM JV	Me S	LMMe JV
●	●		●	●	●	●	●	●	●
●		●	●	●	●	●	●	●	
1									

STE-SUZANNE	06.20	06.30	07.40	06.30				13.30	
CHAMMES	06.25	06.34	07.44	06.34				13.34	
ST-JEAN-SUR-ERVE	06.31	06.40	07.50	06.40				13.39	
LES POTEAUX	06.35	-	-	-				13.42	
THORIGNÉ	06.40	-	-	-				13.45	
ST-PIERRE-SUR-ERVE	06.45	06.45	07.55	06.45				13.50	
VAIGES	06.55	06.55	08.05	06.55		08.05	13.00	14.00	17.40
ST-GEORGES-LE-FLÉCHARD	07.00	07.00	08.10	07.00		07.58	-	14.05	17.35
SOULGÉ-SUR-OUETTE	07.07	07.07	08.17	07.07		08.12	13.05	14.09	17.30
LOUVIGNÉ	07.14	07.14	08.24	07.14		-	13.10	14.15	17.23
ARGENTRÉ	07.20	07.20	08.30	07.20	07.45	08.20	13.16	14.20	17.18
BONCHAMP	07.27	07.27	08.37	07.27	-	-	-	-	-
LAVAL CENTRE	07.40	07.40	08.50	07.40	08.20	08.35	13.35	14.35	18.00
LAVAL GARE	07.45	07.45	08.55	07.45	08.30	08.40	13.40	14.40	17.50

LIGNE 3 LAVAL - VAIGES - STE-SUZANNE

Jours de circulation	LMMe JV	LMMe JV	Me S	LM JV	LMMe JV	LMMe JV	Me VS
●	●	●	●	●	●	●	●
●	●		●	●		●	
1							

LAVAL GARE	07.30	-	12.10	12.10	16.45	17.50	17.50
LAVAL CENTRE	07.25	07.25	12.20	12.20	16.53	18.00	18.00
BONCHAMP	07.40	-	12.32	12.32	17.08	18.15	18.15
ARGENTRÉ	-	07.45	12.40	12.40	17.18	18.24	18.22
LOUVIGNÉ	-	-	12.45	12.45	17.23	18.27	18.27
SOULGÉ-SUR-OUETTE	07.50	-	12.50	12.50	17.30	18.33	18.33
ST-GEORGES-LE-FLÉCHARD	07.58	-	12.55	12.55	17.35	18.40	18.40
VAIGES	08.05	-	13.00	13.00	17.40	18.44	18.44
ST-PIERRE-SUR-ERVE	-	-	13.10	-	-	18.52	18.52
THORIGNÉ	-	-	-	-	-	-	18.54
LES POTEAUX	-	-	-	-	-	-	18.59
ST-JEAN-SUR-ERVE	-	-	13.15	-	-	18.57	19.07
CHAMMES	-	-	13.21	-	-	19.03	19.13
STE-SUZANNE	-	-	13.25	-	-	19.08	19.17

PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES :

Du dimanche 28/10/2001 au dimanche 04/11/2001 inclus
 Du dimanche 23/12/2001 au dimanche 06/01/2002 inclus
 Du dimanche 10/02/2002 au dimanche 24/02/2002 inclus
 Du dimanche 07/04/2002 au dimanche 21/04/2002 inclus

1 Ne circule pas le samedi en période de vacances.

* Et rentrée scolaire

Nota : Arrêts facultatifs :

Laval-Chanzy, embt Nullié/Ouette.

1 Desserte de Thorigné et Les Poteaux le samedi en période scolaire.

Nota : Arrêts facultatifs :

Laval-Chanzy, embt Nullié/Ouette.

RÉSEAU PÉGASE : 60 véhicules au logo départemental - 185 communes desservies - 200 poteaux d'arrêt - 2 000 000 de km parcourus par an

LA MAYENNE
 TRANSPORTS



S.T.A.O.

Nouveauté Rentrée Septembre 2001

création d'un titre étudiant

50 % de réduction* sur votre trajet, à compter du 1^{er} Septembre 2001

* Conditions :

- sur présentation de la carte d'étudiant en cours de validité
- réduction non cumulable avec toute autre réduction.



tu connais ?

1000 kilomètres,

30 jeunes allemands,

30 jeunes français,

8 jours,

1 organisation d'enfer,

0 caméra... !

14 - 18 ans

Les jeunes du Comité de Jumelage Argentré Louvigné Babenhausen t'invitent à découvrir ou à retrouver une région, une culture, une ambiance, des amis...

du 27 octobre au 3 novembre 2001 :

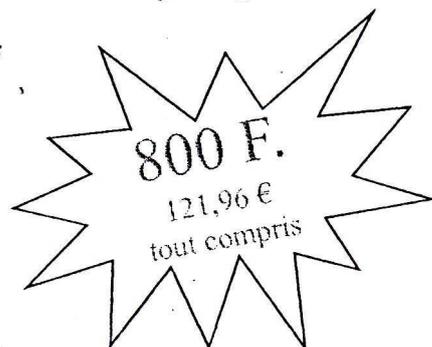
Viens avec nous à Babenhausen !



Que tu parles ou non l'allemand, viens te changer les idées pendant les vacances de la Toussaint avec au programme :

- ☛ Accueil en famille
- ☛ Création d'un spectacle commun pour les dix ans du jumelage
- ☛ Découverte d'Augsburg
- ☛ Une journée dans les Alpes Bavaroises
- ☛ Détente au jardin aquatique Nautila
- ☛ Soirée "Disco"...

*Qui viendra ?...
C'est à toi de décider !*



Parles en à tes amis et à ta famille... !

Pour tout renseignement contacte :

Rozenn Le Galliot
Résidence L'Angellerie
53210 LOUVIGNÉ
02.43.37.32.48

Gwénaëlle Dorgère
6, rue des Demoiselles
53210 ARGENTRÉ
02.43.02.03.73

RAPPEL : JUMELAGE OFFICIEL

BABENHAUSEN
du 08 mai au 12 mai 2002

A CHACUN SON TALENT !!!!!

Amis sportifs

Yvan LERIOUX – Champion de la Mayenne 2001 d’auto-cross – poursuite sur terre – catégorie :
kart cross 625cm3

MANIFESTATIONS A VENIR.....

- 13 octobre : Soirée Cyclo à Argentré « Boeuf Bourguignon »
: Après midi - Sortie VTT
- 14 octobre : Randonnée pédestre – Argentré
- 20 octobre : Soirée des « Classes 1 »
- 11 novembre : Cérémonie du 11 Novembre
Club de l’Amitié : Bal
: Randonnée pédestre : Crennes sur Fraubée (10 kms)
- 17 novembre : Soirée A.P.E.
- 9 décembre : Marche Téléthon - LAVAL – Vieille Ville
- 22 décembre : Animation de Noël

VOUS AVEZ LA PAROLE

La Mairie s’efforce chaque jour d’améliorer votre environnement et la qualité de vie de votre commune. Elle travaille pour vous et a besoin de vos remarques et de vos suggestions.

Nom.....Prénom.....

Adresse :

OBSERVATIONS

.....

.....

.....

.....

Ce coupon est à adresser : Mairie de Louvigné